



Vivre à Monterfil

N° 116

Juillet
2026

Bulletin Municipal d'Information



Monterfil
terre de caractère

» Un bénévolat sans faille
à Monterfil !

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanences du Maire sur RDV

> Du lundi au samedi

Permanences des Adjointes sur RDV

1^{ère} Adjointe : Marie-Thérèse GLAIS

CCAS et Affaires sociales

Médiathèque

Assurances

Logements locatifs

2^e Adjoint : Yvonnick THOMAS

Bâtiments communaux

Voirie, Assainissement et Urbanisme

Chargé du personnel technique

3^{ème} Adjointe : Françoise QUEMARD

Associations loisirs et culture

Sports, Communication, Environnement

Equipements et locaux sportifs

4^e Adjoint : Olivier HERVAULT

Affaires scolaires, périscolaires et Enfance

Chargé du personnel périscolaire

Entretien des locaux

Secrétariat de Mairie

6, RUE DE LA MAIRIE - 35160 MONTERFIL

- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et sur RDV l'après-midi
- > Mercredi de 8h45 à 11h45 (fermé l'après-midi)
- > Le samedi des semaines impaires de 8h45 à 12h

CONTACT : 02 99 07 90 47 ou mairie@monterfil.fr

Site Internet : www.monterfil.fr

CONTACT CCAS : 06 27 44 22 16 - ccas@monterfil.fr

> RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Michel Duault.

> ÉQUIPE RÉDACTIONNELLE :
Michel Duault, Marie-Thérèse Glais,
Françoise Quemard, Olivier Hervault, Nona Barazer.

> RELECTURE : Carmen Lefeuvre.

> CONCEPTION ET RÉALISATION :
Un Amour de Pub SAS - Talensac.

> IMPRESSION ET RELIURE :
Imprimerie Adunat - Piriac-sur-Mer.

> PHOTOS :
Service Communication - Manuel Da Silva (Gallésie) -
Christophe Migniot Studio - Illustrations Magnific.



SOMMAIRE

1

Editorial

2

Infos communales

Le Conseil Municipal et Décisions du 12/25 au 05/26

Le Budget

Le Personnel de la Mairie et Travaux

Les Défibrillateurs à Monterfil

Urbanisme

La Journée Bénévole

Four à Pain

La Salle de la Bétangeais

Ecocitoyenneté

Le CCAS

Aidants Connect

La Médiathèque

Focus sur les Artisans et Commerçants

27

Petite enfance, écoles, périscolaire, jeunesse

APE - Ecole du Rocher

Ecole du Rocher

Ecole Saint-Gildas

APEL - Ecole Saint-Gildas

Carnaval - Restaurant Scolaire - Portail Familles

Centre Social l'Inter'Val

37

Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande

38

Infos intercommunales

Brocéliande Communauté

La Mézon du Caroûj

Accueil MSA

42

Vie associative

Forum des Associations

Liste des Associations

AACMS et Gym Senior Entretien

ACCA

AJCL

Le Club des Bruyères

Verger participatif

Les 50 ans de la Gallésie en Fête

52

Les sports

Korrigans Monterfil Basket

Korrigans Badminton Monterfil

L'Eskouadenn de Brocéliande

La Skol Gouren et Ki Brezeler

Monterfil Gym Fitness

Tai Chi Chuan

58

Etat civil

59

Infos Paroisse et Numéros d'urgences

60

Vie économique et infos pratiques

La Version Numérique du Bulletin Municipal
est désormais téléchargeable
sur le site internet : www.monterfil.fr

Chères Monterfeloises, chers Monterfelois,

L'été s'installe à Monterfil, et cette année, il est arrivé plus tôt que prévu.

Ce 116^{ème} numéro du « Vivre à Monterfil », nous offre l'occasion de revenir sur une période riche en projets, en réalisations et en moments de partage.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je souhaite vous adresser ces quelques mots pour saluer votre engagement et vous informer des avancées qui participent au dynamisme de notre commune.

Cette édition propose également un nouveau regard sur l'état de nos finances communales, avec une présentation plus synthétique afin de faciliter la lecture des dépenses et des recettes. Nous abordons l'année 2026 avec un fonds de roulement solide, indispensable pour préparer l'avenir. Dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes et par l'accélération des épisodes de fortes chaleurs, nous faisons le choix de la prudence et de l'anticipation, notamment dans l'adaptation de nos bâtiments communaux aux enjeux climatiques.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des associations et à leurs bénévoles. Cette année encore, plus de 140 bénévoles se sont mobilisés lors de la Journée Bénévole pour mener de nombreux travaux d'entretien et de restauration, avec notamment la remarquable construction du four à pain de la Bétangeais, qui n'est pas encore terminée. Merci à toutes celles et ceux qui, par leur temps et leur énergie, font vivre au quotidien l'esprit de solidarité qui caractérise Monterfil.

Nos associations sportives, culturelles et festives continuent d'animer notre territoire avec enthousiasme. Les réussites des clubs sportifs, les événements intergénérationnels, les animations de Noël ou encore la Gratuiferia illustrent toute la vitalité de notre tissu associatif. Plus récemment, la kermesse, les fêtes des écoles, les courses cyclistes, la cinquantième édition de la Gallésie a rencontré un beau succès malgré des conditions climatiques parfois exigeantes.

La préservation de notre cadre de vie demeure une priorité : lutte contre le frelon asiatique, sensibilisation des enfants à la

biodiversité, entretien des chemins et accompagnement vers une meilleure gestion des déchets. Je remercie tout particulièrement les enfants des écoles ainsi que les bénévoles engagés dans ces actions.

Cette année est également marquée par des évolutions au sein des services communaux. Sylvie Piquereau et Isabelle Moine ont fait valoir leurs droits à la retraite. Je souhaite les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur investissement au service de notre commune.

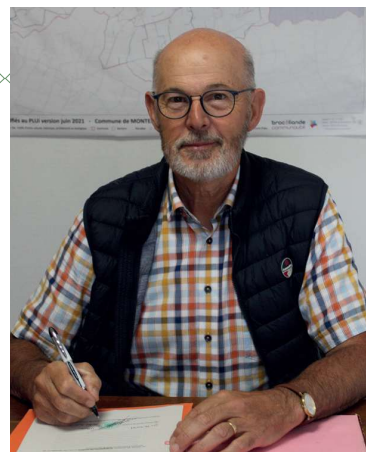
Le Centre Communal d'Action Sociale poursuit son action auprès des personnes les plus fragiles, les familles et les aînés notamment avec le registre des personnes vulnérables qui permet de contacter les personnes inscrites lors des périodes de canicule. De nouveaux bancs adaptés seront installés dans le bourg et des repas intergénérationnels verront le jour dès la rentrée. Le dispositif « Aidants Connect » ainsi que l'accompagnement numérique proposé à la médiathèque participent à faciliter l'accès de tous aux démarches administratives.

Par ailleurs, l'arrivée du Portail Famille simplifiera l'organisation des services périscolaires pour les familles. La nouvelle sonorisation de la salle polyvalente répondra aux besoins des associations et des habitants. Enfin, les projets intercommunaux, notamment les liaisons cyclables, contribueront à renforcer l'attractivité de Monterfil.

Nous poursuivrons nos efforts pour faire de Monterfil une commune accueillante, solidaire et tournée vers l'avenir, où chacun trouve sa place. Je remercie les agents communaux, les élus, les bénévoles ainsi que l'ensemble des habitants pour leur confiance et leur engagement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche de rencontres, de découvertes et de moments partagés.

Michel Duault,
Maire de Monterfil



Infos communales : Conseil Municipal



Michel DUAULT
Maire
Président
du Centre Communal d'Action Sociale



Le Maire et les adjoints



Marie-Thérèse GLAIS
1^{ère} adjointe
CCAS, Affaires sociales, Médiathèque,
Assurances, Logements locatifs



Yvonnick THOMAS
2^{ème} adjoint
Bâtiments communaux, Voirie,
Assainissement, Urbanisme,
Chargé du personnel technique



Françoise QUEMARD
3^{ème} adjointe
Associations loisirs et culture,
Sports, Communication, Environnement,
Equipements et locaux sportifs



Olivier HERVAULT
4^{ème} adjoint
Affaires scolaires et périscolaires, Enfance,
Chargé du personnel périscolaire,
Entretien des locaux

Infos communales : Conseil Municipal



**Casimir
LECHEVALIER**



**Laetitia
ELIE**



**Frédéric
PILLET**



**Aurélie
MARC**

Les conseillers municipaux



**Olivier
QUIGNON**



**Estelle
CHEVALIER**



**Nona
BARAZER**



**Sandrine
JAMIN**



**Guillaume
SETAN**



**Solène
ROBERT**

Infos communales : Décisions du Conseil Municipal

DECEMBRE 2025 :

- > **Domaines et patrimoine** : Validation du projet d'application du Régime Forestier (géré par l'ONF) pour quelques parcelles communales qui représentent une superficie de 20ha.
- > **Bâtiments communaux** : Accord pour solliciter une subvention de 17553,50 € auprès de la Préfecture, du Fonds Vert et de Brocéliande Communauté (BC), pour un montant total de travaux de 58 511,67 €.

JANVIER 2026 :

- > **Subventions aux associations** : validation des subventions accordées aux associations, 11 € pour les licenciés de la commune et 5.50€ pour les licenciés de BC.
- > **Validation de la subvention voyages scolaires, séjours linguistiques, stages** : 7.15 € par nuit avec un maximum de 6 nuits par an.
- > **Construction du four à pain** : validation des devis pour un total de 58 426.55 €.
- > **Voirie** : adoption de programme de travaux 2026 éligible dans le cadre de la répartition des recettes des amendes de police pour un montant de 21 414.41 € permettant un aménagement piétonnier et la pose de glissières métalliques.
- > **Enfance jeunesse** : Validation de l'attribution de la subvention annuelle de la commune à l'Inter'Val pour 2026 de 76 310.45 € dont 47450.79 € pour l'animation enfance, 22 501.16 € pour l'animation jeunesse et 6358.50 € pour l'animation globale.
- > **Intercommunalité** : Autorisation de mise à disposition de voiries communales dans le cadre de travaux de liaisons cyclables inter-bourg (Treffendel/Monterfil – Monterfil/Le Verger).

FÉVRIER 2026 :

- > **Finances locales / Adoption des taux 2026** : des taxes foncières à 42% pour les propriétés bâties et 45% pour les propriétés non bâties, des taxes d'habitation à 18,50% pour les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération, et les logements vacants depuis plus de deux ans.

MARS 2026 :

- > **Marchés publics** : Attribution de l'appel d'offres pour l'aménagement de l'Allée de Bel Air à l'entreprise PEROTIN TP pour un montant de 173 700 € HT.
- > **Vie municipale** : Election du Maire, validation de la création de quatre postes d'adjoints, élection des adjoints, attribution des indemnités du Maire et des Adjoints, adoption des délégations consenties au Maire.

AVRIL 2026 :

- > **Finances locales** : Adoption du compte financier unique 2025 (CFU) de la commune, affectation des résultats et reports des excédents.
- > **Institution et vie politique** : Désignation des délégués appelés à siéger auprès des instances intercommunales (SDE35, SMICTOM), constitution des commissions communales (appels d'offres, Commission communale des impôts directs, commissions facultatives), désignation des élus référents et délégués.

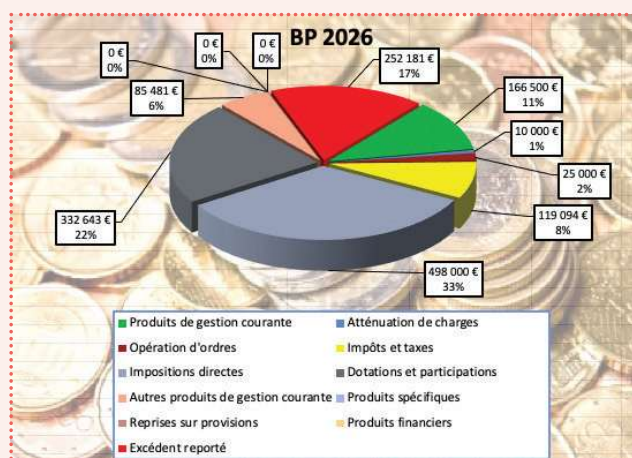
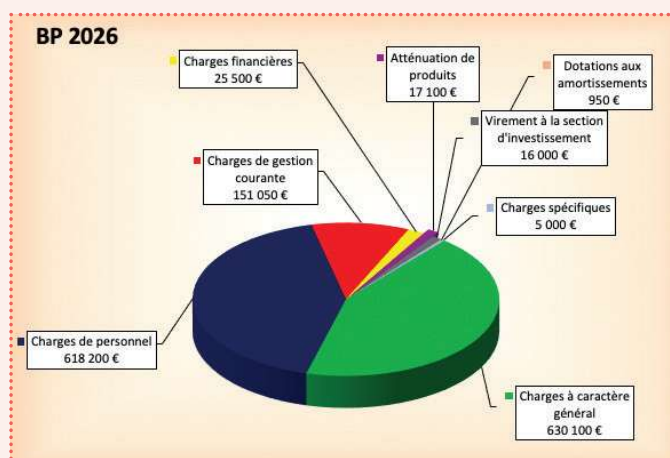
MAI 2026 :

- > **Marchés publics** : Annule et remplace la délibération du 12 mars, marché attribué à l'entreprise PERROTIN.
- > **Finances Locales** : Adhésion au CDG 35 (missions d'accompagnement des collectivités territoriales).
- > **Voirie/Sécurité** : Mise en place d'une limitation de la vitesse à 30km/h dans le bourg et à 20 km/h dans les lotissements.

Infos communales : Le budget - Section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	CFU 2025	BP 2026	%
Charges à caractère général	517 223 €	630 100 €	42,3
Charges de personnel	585 211 €	618 200 €	41,5
Charges de gestion courante	241 912 €	151 050 €	10,1
Charges financières	17 113 €	25 500 €	1,7
Atténuation de produits	16 958 €	17 100 €	1,1
Virement à la section d'investissement	0 €	16 000 €	1,1
Dotations aux amortissements	0 €	950 €	0,1
Charges spécifiques	1 930 €	5 000 €	0,3
Opérations d'ordre	81 244 €	25 000	1,7
DÉPENSES TOTALES	1 461 590 €	1 488 900 €	100



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CFU 2025	BP 2026	%
Produits de gestion courante	191 420 €	166 500 €	11,2
Atténuation de charges	35 512 €	10 000 €	0,7
Opération d'ordres	0 €	25 000 €	1,7
Impôts et taxes	167 861 €	119 094 €	8,0
Impositions directes	528 127 €	498 000 €	33,4
Dotations et participations	387 693 €	332 643 €	22,3
Autres produits de gestion courante	102 988 €	85 481 €	5,7
Produits spécifiques	51 345 €	0 €	0,0
Reprises sur provisions	25 €	0 €	0,0
Produits financiers	24 €	0 €	0,0
Excédent reporté	248 776 €	252 181 €	16,9
RECETTES TOTALES	1 713 772 €	1 488 900 €	100

FONCTIONNEMENT

	CFU 2025	BP 2026
Dépenses Totales	1 461 590 €	1 488 900 €
Recettes Totales	1 713 772 €	1 488 900 €
TOTAL	+ 252 181 €	+ 0 €

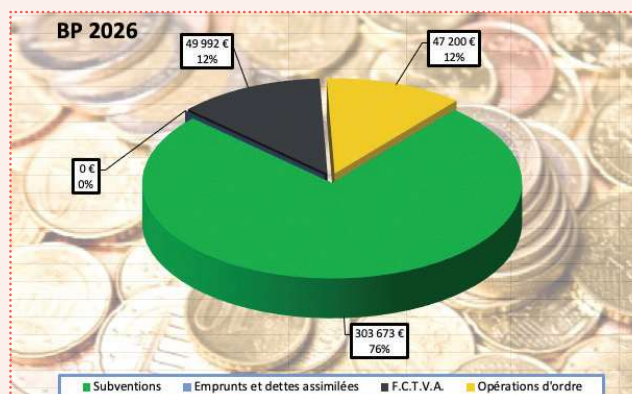
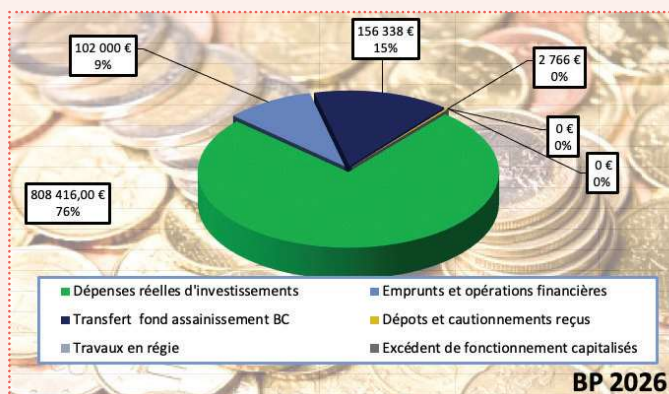
Pour l'exercice de 2025, nous clôturons l'année avec un excédent cumulé de **252 181,00 €** pour le fonctionnement.

Infos communales : Le budget - Sections d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	CFU 2025	BP 2026	%
Dépenses réelles d'investissements	518 007 €	808 416 €	72,5
Emprunts et opérations financières	95 494 €	102 000 €	9,2
Transfert fond assainissement BC	156 338 €	156 338 €	14,0
Dépôts et cautionnements reçus	1 071 €	2 766 €	0,2
Travaux en régie	16 958 €	17 100 €	1,1
Opérations patrimoniales	0 €	0 €	0,0
Excédent de fonctionnement capitalisé	209 572 €	0 €	0,0
DÉPENSES TOTALES	991 003 €	1 114 520 €	100

La fin de transfert du budget "Assainissement" sera de **156 338,00 €** qui sera versé en juillet 2026, suite au transfert de la compétence à Brocéliande Communauté



RECETTES D'INVESTISSEMENT

	CFU 2025	BP 2026	%
Excédents d'investissements	81 555 €	692 656 €	62,1
Subventions	219 283 €	303 673 €	27,2
Emprunts et dettes assimilées	572 963 €	0 €	0,0
F.C.T.V.A	44 340 €	49 992 €	4,5
Taxes d'aménagements	5 394 €	5 000 €	0,4
Virement section fonctionnement		16 000 €	1,4
Excédent de fonctionnement capitalisé	354 517 €	0 €	0,0
Groupement rattachement assainissement	312 676 €	0 €	0,0
Opérations d'ordre	92 930 €	47 200 €	4,2
RECETTES TOTALES	1 683 659 €	1 114 520 €	100

INVESTISSEMENT

	CFU 2025	BP 2026
Dépenses Totales	991 003 €	1 114 520 €
Recettes Totales	1 683 659 €	1 114 520 €
TOTAL	+ 692 656 €	+ 0 €

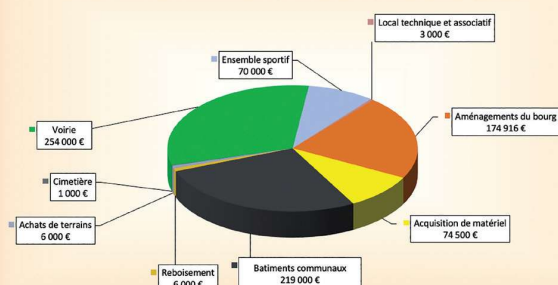
Pour l'exercice de 2025, nous obtenons excédent d'investissement cumulé de **692 656,00 €**. En cumulé, (fonctionnement + investissement) la commune termine son année avec un fonds de roulement de **944 837,04 €** sur l'exercice de 2025.

Infos communales : Le budget

RÉPARTITION - INVESTISSEMENT BUDGET 2026

Aménagements du bourg	174 916 €	21,6 %
Acquisition de matériel	74 500 €	9,2 %
Batiments communaux	219 000 €	27,1 %
Reboisement	6 000 €	0,7 %
Achats de terrains	6 000 €	0,7 %
Cimetière	1 000 €	0,1 %
Voirie	254 000 €	31,4 %
Ensemble sportif	70 000 €	8,7 %
Local technique et associatif	3 000 €	0,4 %
RECETTES TOTALES	808 416 €	100 %

BUDGET 2026



BUDGET 2025 – SECTIONS DE FONCTIONNEMENT

CENTRE DE LA BETANGEAIS

Pour équilibrer le budget de la Bétangeais, la commune a versé une subvention d'équilibre de **8 347,00 €**. Les recettes de location des salles, nous ont permis d'apporter **30 797,00 €** en produit de gestion courante, ce qui allège les charges communales.

En 2024, nous avons réalisé notre meilleure année de locations, soit 35 000,00 €. **Ce résultat reste bien à la hauteur de nos attentes, car nous tendons vers l'équilibre.**



GARDERIE LES MONTERFILOUS

Pour équilibrer le budget de fonctionnement de la garderie, la commune a versé une subvention d'équilibre de **19 344,00 €**. Les recettes de la facturation aux familles, nous ont permis d'apporter 30 569,00 € en produit de gestion courante, ce qui allège les charges communales.

Pour information, la commune subventionne le reste à charge de **19 344,00 €**, soit une aide de **38,76 %**. Dans ce tableau, il n'y a que les charges de fonctionnement qui sont prises en compte, aucune dépense d'investissement n'a été prise en compte.

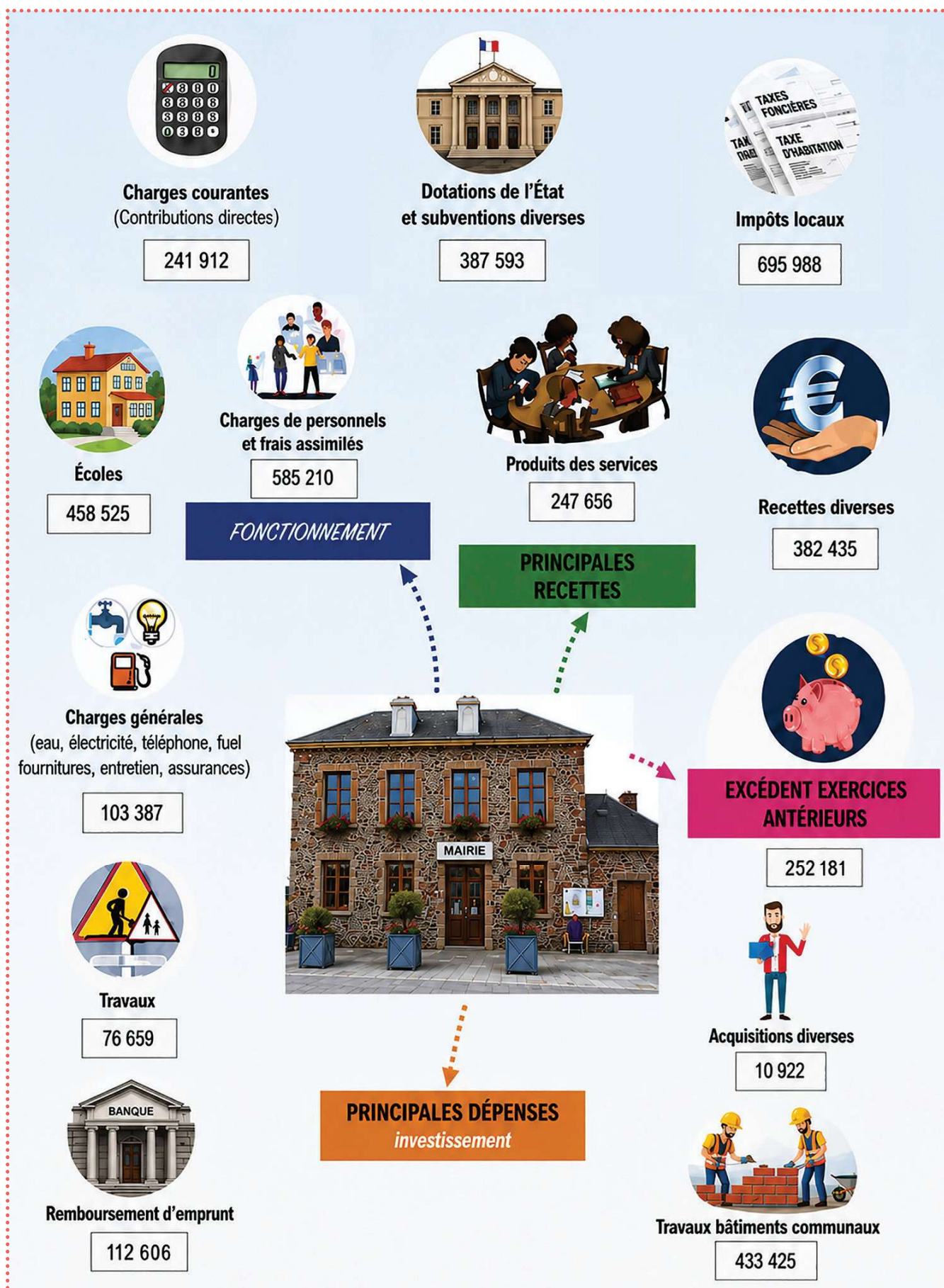


RESTAURANT SCOLAIRE

Le budget du restaurant scolaire s'équilibre en dépenses et en recettes à **159 697,00 €**, à l'aide de la subvention d'équilibre, du budget communal, d'un montant de **74 396,00 €**. Pour rappel, dans le coût du prix de revient des repas, ne sont prises en compte que les dépenses de fonctionnement. Les frais d'entretien des locaux, l'achat de matériel et autres ne sont pas intégrés. Pour l'exercice 2025, il a été servi 18980 repas. **Le coût moyen d'un repas s'élève à 7,93 €, La subvention communale représente une participation de 3,43 € par repas, soit une aide de 43,25 % par repas.**



Infos communales : Le budget



Infos communales - Personnel de la mairie et Travaux

DU CHANGEMENT DANS LES SERVICES « SECRÉTARIAT GÉNÉRAL » ET « COMPTABILITÉ »

Ce début d'année 2026 a été marqué par des mouvements de personnel au sein des services de la mairie.



Après 4 ans au service comptabilité, **Isabelle Moine** a fait valoir ses droits à la retraite au mois d'Avril. Elle a été remplacée par **Marie-Hélène Striolo**, qui avait déjà occupé ce poste auparavant.



Sylvie Piquereau, secrétaire générale depuis 1994, a accompagné avec professionnalisme les différentes mandatures et a su s'adapter aux nombreuses évolutions ainsi qu'aux exigences administratives. Après une carrière riche et bien remplie, elle a souhaité profiter d'une retraite bien méritée. Elle passe aujourd'hui le relais à **Laïla Bourserie** qui, après plusieurs semaines de formation, a pris ses fonctions en tant que secrétaire générale.

À Isabelle et Sylvie, nous adressons nos plus sincères remerciements pour leurs années d'investissement au service de notre commune et leur souhaitons une heureuse retraite.

À Marie-Hélène et Laïla, nous souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale.



RÉALISATION ET CHANTIERS EN COURS :

> AIRE DE JEUX

> ALLÉE DE BEL AIR

> LOGEMENTS SOCIAUX NÉOTOA



Infos communales : Défibrillateurs



UN D-A-E (DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE) EST AUJOURD'HUI UN ALLIÉ ESSENTIEL POUR LES PERSONNES VICTIMES DE MALAISE CARDIAQUE.

» Malheureusement, nous ne sommes pas assez nombreux à savoir où ils se trouvent et à avoir le réflexe d'utiliser ces appareils simples et à la portée de tous.

A MONTERFIL, 3 DÉFIBRILLATEURS SONT INSTALLÉS À :

> LA MAIRIE :



> LA SALLE DE SPORTS :



> LA BÉTANGEAIS :



» N'HÉSITEZ PAS À REPÉRER LEURS EMPLACEMENTS EXACTS !

» Vous pouvez télécharger les applications STAYING ALIVE ou SAUV LIFE qui vous donneront l'emplacement des D-A-E là où vous vous situez.

» Pas besoin d'être sauveteur expérimenté, tout citoyen motivé, même s'il n'est pas formé aux gestes de secours peut s'inscrire sur ces applis, car il pourra porter secours aux victimes d'un arrêt cardiaque.

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24	17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police
112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne	18 SAPEURS-POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide
15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

Infos communales : Urbanisme

LA MAIRIE, VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR :

Vous avez un projet de construction, d'extension, de rénovation ou d'aménagement ? Le service urbanisme de la mairie est votre premier point de contact.

Avant de déposer votre dossier, n'hésitez pas à solliciter l'équipe municipale. Elle vous accompagne à chaque étape de votre projet, répond à vos questions et vous aide à constituer un dossier conforme aux règles en vigueur.

LE SERVICE D'URBANISME EST À VOTRE ÉCOUTE :



AGENT EN CHARGE DE L'URBANISME :

Mme Nathalie MORAND

Tél. : 02 99 07 90 47

Courriel : mairie@monterfil.fr

ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DE L'URBANISME :

M. Yvonnick THOMAS

Reçoit sur rendez-vous

Courriel : yvonnick.thomas@monterfil.fr

Quelles règles d'urbanisme s'appliquent à votre projet ?

Chaque commune dispose de règles d'urbanisme qui encadrent les projets de construction et d'aménagement. Pour connaître les dispositions applicables à votre terrain, deux solutions sont possibles :

- vous renseigner directement auprès du service urbanisme de la mairie ;
- consulter le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le portail de Brocéliande Communauté.

Le PLUi est le document de référence qui définit notamment :

- les constructions autorisées ;
- les hauteurs et les implantations des bâtiments ;
- leur aspect architectural ;
- les obligations en matière de stationnement ;
- les espaces verts et les aménagements extérieurs.

> Consulter ces règles en amont permet d'anticiper les contraintes et de préparer sereinement son projet.

Bon à savoir :

Les règles d'urbanisme prises en compte pour l'instruction de votre dossier sont celles en vigueur à la date de délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

L'activité du service urbanisme :

Depuis le début de l'année 2026, le service urbanisme a instruit 61 dossiers, répartis comme suit :

- 7 permis de construire ;
- 22 déclarations préalables ;
- 27 certificats d'urbanisme ;
- 5 déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

> Ces chiffres illustrent la diversité des demandes traitées et l'importance d'un accompagnement personnalisé pour faciliter les démarches des habitants.

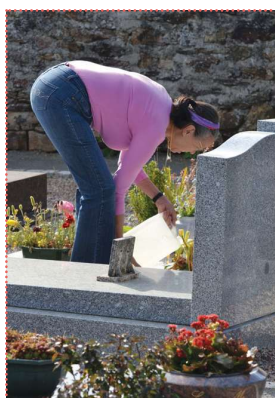
Vous construisez dans un lotissement ?

Si votre terrain est situé dans un lotissement, certaines règles spécifiques peuvent s'appliquer.

Dans certains cas, les règles d'urbanisme en vigueur lors de la création du lotissement continuent à s'appliquer pendant une durée de **cinq ans** : c'est le principe de **la cristallisation des droits à construire**.

> Le point de départ de cette période dépend de la procédure ayant permis la création du lotissement. En cas de doute, le service urbanisme pourra vous renseigner sur les règles applicables à votre situation.

Infos communales : Journée bénévole



**Retour en images
de la Journée Bénévole**

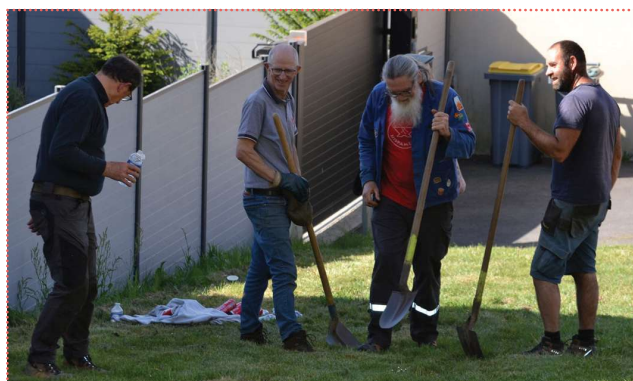
2026



Des chantiers d'entretien et de créations multiples



Infos communales : Journée bénévole



**” Une Journée très réussie grâce à l’engagement sans faille de
140 bénévoles. Un grand merci à toutes et à tous ! ”**



**Des chantiers de restauration du patrimoine
et une équipe de restauration fidèle**



Infos communales : Four à pain

**LE PROJET DÉMARRE IL Y A 3 ANS SUR UNE IDÉE LAN-
CÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE RÉALISER LA RÉ-
FECTION DU FOUR À PAIN EXISTANT À LA BÉTANGE-
AIS AFIN DE L'UTILISER LORS DE LA BRADERIE.**

Les travaux nécessaires demandent trop d'investisse-
ment financier, et il existe un risque au niveau des normes
de sécurité incendie actuelles, ou futures... alors peut-
être en construire un neuf au bout du terrain de boules ?
mais même constat !!!

La réflexion commence autour de l'ancienne grange qui
n'est pas vraiment utilisée. La commune se penche sur le
projet et obtient une subvention européenne en décem-
bre 2025. C'est parti !

Denis Boucard s'empare du sujet, il faut trouver un pro-
fessionnel pour le construire avec des méthodes tradi-
tionnelles pour garder l'esprit du bâtiment, et des bénévo-
les pour l'aider.

Maxence ANDRZEJEWSKI, reconnu par ses pairs, finis-
térien qui a déjà 53 chantiers similaires à son actif, est
retenu.

Le premier coup de pioche est donné début janvier,
perçage du pignon et de la fenêtre et réalisation du socle
du four.

Début avril, la deuxième phase est lancée : construction
du four.

Denis est là pour coordonner le chantier, Maxence se
charge de montrer la technique aux bénévoles, et l'inten-
dance est assurée pour restaurer les équipes.

15 jours de travail acharné, 34 bénévoles se relaient (fem-
mes, hommes et enfants). C'est 2,5 m³ de sable transféré
des big-bags au four avec des seaux, et six mètres cubes
de bauge pétrie à la main et transférée sur le four égale-
ment à la force des bras avec des seaux !!!

A la fin de la première semaine la clé de voûte est posée,
et la bauge sera terminée la semaine suivante.

Il reste encore du travail : la cheminée, le crépi, la toiture,
le rebouchage des trous. La journée bénévole est la
bienvenue pour monter la cheminée, suivra la charpente,
le bardage et le crépi à la chaux et terre pour l'intérieur et
l'extérieur de la grange.



**RENDEZ-VOUS BIENTÔT POUR UNE INAUGURATION
EN BONNE ET DUE FORME
AUTOUR DE CETTE BELLE RÉALISATION COLLECTIVE.**

**MERCI À TOUS LES BÉNÉVOLES ET EN PARTICULIER À DENIS
BOUCARD QUI A PORTÉ ET MENÉ LE PROJET.**



Infos communales : La salle de la Bétangeais



SÉANCES DU FILM « CAPREOLUS CAPREOLUS – BROCARD ET CHEVRETTE »



"Ce sont plus de 200 personnes qui ont assisté aux projections de *capreolus capreolus*, film réalisé par Jean Claude Meslé, monterfinois et photographe animalier, et par Francis Poirier aux commentaires.

Pour l'occasion, la salle de la Bétangeais s'est transformée en salle de projection avec une nouvelle sonorisation qui a permis au public de s'immerger en pleine nature aux milieux des chevreuils, sangliers et autres bruits de la nature.

Le chevreuil dans son habitat naturel, à Monterfil et au fil des saisons a conquis chacun et chacune d'entre nous. Désormais lors de nos balades dans la campagne monterfinoise, nos regards seront à l'affût pour observer au détour d'un chemin cet animal si particulier."



UNE NOUVELLE SONORISATION POUR LA SALLE POLYVALENTE

Afin de répondre aux besoins variés des utilisateurs de la salle polyvalente, la commune a récemment fait installer un nouveau système de sonorisation moderne, performant et simple d'utilisation.

Cet équipement a été conçu pour s'adapter à toutes les configurations d'utilisation de la salle : **réunions, conférences, spectacles, cérémonies, animations associatives ou encore manifestations festives**. Une attention particulière a été portée à la facilité d'utilisation, permettant une prise en main rapide aussi bien pour l'utilisation des microphones que pour la diffusion de musique.

Le nouveau système offre notamment la possibilité de connecter facilement des appareils via une liaison sans fil (Wi-Fi/Bluetooth selon l'installation), facilitant ainsi la diffusion de contenus audios depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur.

Par ailleurs, cette opération a également permis d'équiper la salle annexe d'un système de sonorisation. Jusqu'à présent, cet espace ne disposait d'aucun équipement audio adapté. Les utilisateurs bénéficient désormais d'un matériel performant répondant aux besoins des différentes activités qui y sont organisées.

Grâce à cet investissement, la commune améliore le confort d'utilisation de ses équipements et met à disposition des associations, des habitants et de l'ensemble des usagers des outils modernes, fiables et adaptés aux usages actuels.



LE SAUVETAGE DES ABEILLES EST L'AFFAIRE DE TOUS

Chaque année, nous devons lutter contre ce terrible prédateur, le frelon asiatique à pattes jaunes. Depuis son introduction accidentelle en France en 2004, il s'est propagé en remontant vers le Nord de l'Europe. Nous sommes en 2026 et il a trouvé gîte et couvert chez nous depuis déjà quelques années.

Si les abeilles asiatiques savent lutter contre ce prédateur, **nos abeilles européennes sont démunies.** Elles se font dévorer devant l'entrée de la ruche où ces féroces prédateurs les tuent et les emportent dans leur nid pour nourrir leurs larves.

Les enfants des écoles du Rocher et de St Gildas ont donc été mobilisés lors de la journée sur la biodiversité et le greffage des pommiers. Ils ont bénéficié de plusieurs ateliers, dont celui sur le sauvetage des abeilles.

Cette action devenue prioritaire, est soutenue par la municipalité qui a financé l'achat de 200 pièges à frelons. Ces pièges ont été distribués à tous les enfants des écoles qui étaient présents. Des consignes ont été données pour l'élaboration de l'appât et le choix de l'emplacement du piège.



L'objectif n'est pas de piéger tous les insectes, mais de sélectionner au mieux la capture du frelon asiatique à pattes jaunes. Malheureusement le piège ne fait pas la différence entre les insectes et de ce fait, les frelons européens se font aussi piéger. Rappelons que les frelons européens sont aussi les prédateurs des guêpes et ne s'attaquent que rarement aux abeilles.



Donc la durée du piégeage doit être limitée dans le temps de façon à capturer un maximum de frelons asiatiques fondatrices des nids primaires. Nous avons démarré le piégeage début avril, dès que les températures ont dépassé 13°C. Fin avril nous avons fait le point avec tous les enfants des 2 écoles et nous avons récupéré les pièges qui serviront encore l'an prochain. Au total 550 frelons asiatiques ont été piégés par les enfants.

Ellie, une élève de CM2, nous explique comment procéder.



Notre objectif c'est de faire découvrir le rôle des insectes dans la préservation de la biodiversité et de sensibiliser les enfants à cette gestion.

Le piégeage est la réponse actuelle pour sauver nos abeilles. Les prédateurs naturels des frelons sont encore peu nombreux, comme la bondrée apivore, qui est un petit rapace présent dans notre territoire d'avril à septembre.

C'est aussi l'adaptation de nos abeilles qui devra s'effectuer dans le temps, comme les abeilles asiatiques qui ont appris à se défendre de leur prédateur naturel. **Un grand merci à tous les enfants qui se sont mobilisés pendant tout le mois d'avril.**

Nona BARAZER



Infos communales : Ecocitoyenneté

» TRAVAUX D'ÉMONDAGE

Travaux d'émondage en amont des travaux de terrassement des liaisons cyclables inter-bourgs.

En cette fin février pluvieuse, des bénévoles avaient répondu présent au message de la municipalité pour des travaux d'émondages.

En effet, dans le cadre des liaisons cyclables inter-bourgs, portés par Brocéliande Communauté, Monterfil se dote cette année de 2 itinéraires sécurisés pour la pratique du vélo. Treffendel et Le Verger seront accessibles en toute simplicité. Même si les itinéraires reprennent en grande partie des voiries communales existantes, quelques portions sur des chemins ont été refaçonnés pour garantir l'usage des vélos en toutes saisons.

Mais avant cette phase de travaux, des travaux d'émondages devaient être opérés pour permettre aux engins de terrassement d'intervenir sans encombre.

Ce sont donc des bénévoles, les agents du Centre Technique et des élus qui se sont mis à pied d'œuvre pour réaliser les opérations nécessaires. Le tout dans un esprit d'entraide, de partage et de convivialité.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui se mobilisent pour la collectivité et l'intérêt commun.



» RAMASSAGE DES DÉCHETS



« Nous connaissons tous le service routier du département avec ces camions orange équipés de bandes rétro réfléchissantes et de gyrophares. Les missions de ces agents sont variées. Du broyage des accotements aux travaux d'enrobé et d'entretien de la signalisation, les interventions sur les routes départementales 63 et 40 sont nombreuses. **Toutes les 6 semaines, des patrouilles sont à pied d'œuvre pour contrôler et parer aux désordres de la voirie et de ces équipements.**

Mais ce que nous savons moins : c'est que ces agents ramassent également les déchets sur le bord des routes et dans les fossés. **Pour la 3^{ème} année consécutive, une collecte spécifique a été organisée en plus des interventions ponctuelles tout au long de l'année.** Ce sont 3 agents qui ont parcouru la RD 40 du rond-point de Lenrioux à l'entrée de la RN 24. Et ce que ces agents ont ramassés est stupéfiant ! C'est un volume de plus de 1 m³ d'objets et de déchets en tous genres qui ont été trouvés dans les fossés. Des métaux, des déchets industriels et 180 litres de bouteilles de verres. Comment tous ces déchets se retrouvent-ils là, sur le bord de la route ? Chargements mal arrimés pour se rendre à la déchetterie du SMICTOM de Le Verger ou gestes délibérés de jeter dans la nature des bouteilles vidées ?

Cette pollution est bien réelle et peut être évitée avec du bon sens. Préservons notre cadre de vie verdoyant dans l'intérêt de toutes et tous ».

Infos communales : CCAS

» C'EST QUOI LE CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les habitants tout au long de leur parcours de vie, de l'enfance au quatrième âge, en restant attentif à leurs besoins.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune. Pour cela il dispose de missions obligatoires et de missions facultatives.

> MISSIONS OBLIGATOIRES :

- La domiciliation des personnes sans résidence stable.
- L'instruction des dossiers d'aide sociale (RSA, APA, aide sociale) pour les personnes en difficulté ou en situation d'urgence.

> MISSIONS FACULTATIVES :

Les actions sont choisies par les membres du Conseil d'Administration du CCAS, elles s'adressent à l'ensemble de la population.

Il peut mettre en place des actions de prévention, proposer des animations (repas, spectacle), assurer la gestion de logements, attribuer des aides d'urgence (prêt, bons alimentaires...) et mettre en place des dispositifs ponctuels ou durables.

> ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT :

Son Conseil d'Administration est composé, à parts égales, de membres élus municipaux et de membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de lien social sur le territoire communal.

**POUR ASSURER SON FONCTIONNEMENT LE CCAS
DISPOSE D'UN BUDGET PROPRE.**

**IL SE RÉUNIT UNE FOIS PAR TRIMESTRE
ET DÉCIDE DES ACTIONS À MENER.**



1^{er} rang : Marie-Thérèse Glais (Vice-Présidente), Michel Duault (Président), Casimir Lechevalier,
2^{ème} rang : Henri Hamon-Gillet, Laurent Pattier, Frédéric Pillet, Tifenn Esnault, Sandrine Jamin,
Sandrine Nogues, Céline Orain-Pannetier, Carmen Lefeuvre, Estelle Chevalier, Olivier Hervault

Le CCAS de Monterfil s'est réuni le 20 Mai dernier à l'occasion de son installation. Il est constitué de **7 membres élus** et de **6 membres nommés** dont des membres représentant des associations communales ou locales et des membres volontaires impliqués dans l'action sociale.

Pour conduire la politique d'action sociale et répondre au mieux aux besoins des habitants, le CCAS a validé la proposition de faire une **Analyse des Besoins Sociaux (ABS)**, un outil essentiel pour mener la politique d'action sociale. Celle-ci sera conduite dans les mois à venir, des entretiens pourront être réalisés.

Infos communales : CCAS

Les membres du CCAS ont décidé de reconduire, pour la période de Noël, **les bons d'achat** qui avaient rencontré un vif succès auprès des aînés lors du précédent mandat. Un **spectacle** sera également proposé au printemps 2027.

DES NOUVEAUTÉS :

- > **Des repas partagés** avec les aînés de la commune volontaires et les enfants des 2 écoles lors des repas au restaurant scolaire, cette action sera mise en place au cours de l'année scolaire 2026- 2027.
- > Le CCAS soucieux de mener des actions à destination des plus jeunes a fait le choix d'offrir à chaque enfant en classe de CM2 le **livre guide « Bonjour » destiné aux futurs collégiens**. Une remise officielle a eu lieu dans les locaux de la mairie courant juin.



DES ABRIS DE JARDIN RESTAURÉS LORS D'UN CHANTIER PARTICIPATIF



Le CCAS possède 5 logements avec **des abris de jardin situés rue du Presbytère**. Une rénovation des abris de jardin fatigués par le temps, était attendue des locataires.

Au cour des semaines passées quelques bénévoles se sont retroussés les manches et ont attaqué la démolition puis reconstruit quasiment à l'identique les abris.

UN GRAND MERCI À CETTE ÉQUIPE DE VOLONTAIRES !



Abris de jardin avant et après rénovation.

Infos communales : CCAS

LE NID DE LA NOË - UN LIEU DE RÉPIT ÉCORESPONSABLE AU CŒUR DE MONTERFIL

Et si, au cœur de Brocéliande, un lieu permettait simplement... de souffler ? C'est l'ambition du Nid de la Noë, un projet de gîtes de répit inclusifs porté par Anne et Sébastien RIERA et soutenu par l'association « Porteurs de répit ».

» UN PROJET NÉ D'UNE RÉALITÉ FAMILIALE



Comme de nombreux aidants, Anne et Sébastien vivent au quotidien la réalité du handicap. De cette expérience est née une conviction forte : le répit est essentiel pour tenir dans la durée.

« Le répit n'est pas un luxe, c'est une nécessité. »

TROIS PILIERS POUR UN LIEU UNIQUE

LE PROJET REPOSE SUR TROIS FONDAMENTAUX COMPLÉMENTAIRES :

- > **Le patrimoine** : réhabilitation d'une ferme en schiste pourpré et en bauge.
- > **L'écologie** : matériaux durables, gestion raisonnée des ressources, réemploi, respect du vivant.
- > **L'accessibilité** : des gîtes adaptés et inclusifs pour tous.

UN LIEU POUR SE RESSOURCER :

Le Nid de la Noë ne sera pas seulement un hébergement, mais un **véritable lieu de vie** : jardin accessible, espaces de rencontre, nature environnante... **tout est pensé pour le bien-être des aidés et des aidants.**

Le ressourcement passera aussi par des activités adaptées, rendues possibles grâce à du matériel adapté, par des temps de relayage permettant aux aidants de souffler en toute confiance, ainsi que par des moments dédiés au bien-être.

Chaque séjour sera pensé de manière personnalisée, en s'adaptant aux besoins, aux rythmes et aux réalités de chaque aidant et de chaque famille.

» UN PROJET ANCRÉ À MONTERFIL

Situé à Monterfil, à proximité de Rennes et des sites emblématiques de Brocéliande, le projet s'inscrit pleinement dans la dynamique locale.

La proximité de l'étang de Careil et du Lac de Tremelin, sites accessibles, est un atout indéniable.

» UN PROJET EN COURS DE RÉALISATION

Le projet est déjà bien avancé : site identifié à La Basse Noë à Monterfil, partenaires mobilisés, accompagnement ESS (Economie Sociale et Solidaire) engagé. L'ouverture du premier gîte familial est envisagée à l'automne 2027.

Le Nid de la Noë ambitionne de devenir un lieu ressource pour les familles, mais aussi un projet inspirant pour le territoire.



Infos communales : CCAS

QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ROUGE CANICULE ?

Si une vague de chaleur extrême est en cours avec des températures qui peuvent dépasser 40°C en journée et des nuits à plus de 20°C.

- > Restez chez vous aux heures les plus chaudes (12h-18h).
- > Hydratez-vous régulièrement boire 2 litres par jour.
- > Fermez volets et fenêtres la journée, ouvrez la nuit ou tôt le matin pour aérer.
- > Prenez des nouvelles de vos proches vulnérables (personnes âgées, malades, isolées).
- > Évitez les efforts physiques et les sorties en plein soleil.

» EN CAS DE DIFFICULTÉ

En cas de difficultés, la MAIRIE ou / et le CCAS peut vous mettre à disposition une salle climatisée ou un ventilateur (en prêt pendant quelques jours) et peut également vous aider à faire vos courses ou aller chercher vos médicaments.

>> APPEL AUX PROCHES DES PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES

La canicule est dangereuse pour les plus fragiles. Si vous connaissez une personne de plus de 65 ans, en situation de handicap ou isolée, prenez de ses nouvelles aujourd'hui !

- > Un simple coup de fil peut sauver une vie.
- > Ne laissez personne seule face à la chaleur.

**Si vous ne joignez pas la personne,
contactez le CCAS au 02 99 07 90 47 ou 06 27 44 22 16 ou les POMPIERS au 18.**

ET NOS AMIS LES BÊTES - ALERTE CANICULE : PROTÉGEZ VOS ANIMAUX

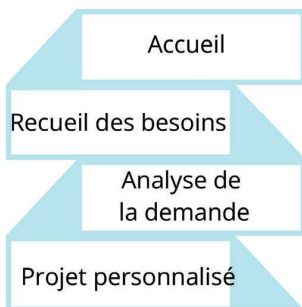
Les animaux souffrent autant que nous de la chaleur.
Voici comment les aider :

- > **Pour les chiens** : Promenez-les tôt le matin ou tard le soir (évitez le bitume brûlant !), donnez-leur de l'eau fraîche en permanence et ne les laissez pas dans une voiture ou un jardin sans ombre.
- > **Pour les chats** : Fermez les volets pour garder la maison fraîche et mouillez un linge pour qu'ils puissent se rafraîchir.
- > **EN CAS DE DÉTRESSE ANIMALE : CONTACTEZ UN VÉTÉRINAIRE OU LA SPA.**

> Pensez à mettre des coupelles d'eau fraîche et propre à disposition des oiseaux.



LA MISE EN PLACE



Interlocuteur privilégié

NOUVELLES MISSIONS

Soutenir les accompagnants-aidant
Repérer les fragilités



INFOS PRATIQUES

SAD Plélan-Le-Grand/ Val d'Anast

Batiment La Canopée
2 rue Simone Veil
35 380 Plélan-Le-Grand

Volet Soins ☎ 02 99 06 90 44

- Isabelle **Goven**, directrice
- Anne-Marie **Morice**, encadrante soins
- Sandra **Le Fort**, secrétaire comptable
- Astreinte soins en dehors des heures d'ouverture ☎ 06 83 38 65 19
- vivonscheznous@orange.fr

Volet Aide

- Virginie **Ploteau**, encadrante Aide ADMR Val d'Anast : maure.asso@admr35.org ☎ 02 99 34 87 76
- Céline **Moisan**, encadrante Aide ADMR Plélan-Le-Grand : plelan.asso@admr35.org ☎ 02 99 06 96 97
- Astreinte ADMR en dehors des heures d'ouverture ☎ 02 85 35 94 54

SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE



Des professionnels d'aide et du soin **chez vous** pour soutenir votre vie au domicile

Votre bien-être au domicile, Notre engagement au quotidien



Retrouvez nous sur
[vivonscheznous.my.canva.site](https://www.vivonscheznous.my.canva.site)
www.admr35.org



VIVONS CHEZ NOUS
RESEAU UNA

NOS VALEURS

- Dignité
- Proximité
- Solidarité
- Réciprocité
- Professionnalisme
- Bien être au travail



NOTRE ÉQUIPE

- 17 salariées du soin
- 74 salariées de l'aide

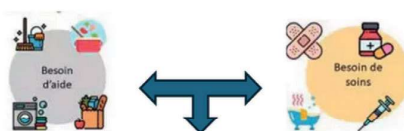
- Prise en charge par la sécurité sociale des **soins d'hygiène**, des soins infirmiers et de pédicurie



- **Aide à domicile** soutenue par le conseil départemental (APA, PCH,...), Caisse de retraite, CAF et reste à charge des bénéficiaires



L'OBJECTIF



COORDINATION des services pour soutenir votre vie à domicile

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Toute personne à tout moment de la vie

- Nourisson
- Enfant
- Adulte

En situation de difficulté du fait

- De l'âge
- De la maladie
- Du handicap



NOTRE TERRITOIRE



NOS PARTENAIRES

Infirmiers, médecins, orthophonistes, diététiciens, pharmaciens, services d'aide, CDAS, CLIC, DAC...
Soutenus par nos partenaires ...



Infos communales : CCAS

SOLIDARIBUS : LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS PLUS PROCHE DE VOUS.

FÉDÉRATION D'ILLE-ET-VILAINE

Depuis 1945, jour après jour, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit ici comme ailleurs pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et de trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie. Nos valeurs : réciprocité, confiance, indépendance, engagement.

Le Solidaribus est une antenne mobile du Secours populaire ayant pour mission de faire reculer l'isolement et la précarité au sein des territoires ruraux, en apportant une solidarité de proximité. la précarité au sein des territoires ruraux, en apportant une solidarité de proximité.

OÙ NOUS TROUVER ? Nos Solidaribus se déplacent chaque mois dans de nombreuses communes sur l'ensemble du département, avec un nombre de points d'accueil en constante évolution. Nous nous adaptons à la demande et développons des permanences partout où il y a des besoins. **Pour accéder aux détails de nos lieux, dates et horaires de permanences, connectez-vous sur spf35.org ou scannez le QR Code :**

Solidaribus



VISITES À DOMICILE : Au-delà des permanences régulières dans les communes, les bénévoles peuvent également se déplacer jusqu'au domicile des personnes les plus isolées qui ne pourraient pas se rendre jusqu'à nos lieux d'accueil (handicap, maladie, absence de moyen de transport, etc.).

ACCUEIL ET ÉCOUTE :

Tél. : 02 90 02 78 83 - Mail : solidaribus@spf35.org

POUR NOUS CONTACTER : Être écouté, soutenu, compris : une nécessité pour ceux qui traversent des moments difficiles. Chaque rencontre est une occasion de tisser du lien et d'apporter du réconfort à ceux qui en ont besoin. Parce que personne ne devrait affronter l'épreuve de la précarité seul, les bénévoles du Secours populaire offrent une oreille attentive et bienveillante.

ACCÈS AUX DROITS : Trop de personnes en situation de précarité ignorent les aides auxquelles elles peuvent prétendre. Complexité administrative, manque d'information ou isolement les empêchent d'exercer leurs droits. Le Secours populaire leur redonne confiance et accompagne ces personnes pour qu'elles retrouvent leur autonomie. Un simple coup de pouce peut changer une vie.

SOLIDARITÉS PROPOSÉES : Accès aux vacances autonomie - Accès à la culture et aux loisirs - Aide matérielle, vestimentaire, alimentaire, financière - Aide à l'accès au numérique.

CONVIVIALITÉ : Des moments de convivialité sont organisés tout au long de l'année entre bénévoles et personnes aidées, parce que le lien social est aussi important que les aides apportées.



Le Solidaribus du Secours populaire

sera présent à PLÉLAN-LE-GRAND

Accueil et écoute	
Accès aux droits	
Aide alimentaire	
Aides aux démarches	

Pôle social de La Canopée
Rue Simone Veil
Horaires : de 14h30 à 16h30

**Les lundis 6 juillet, 3 et 31 août,
28 septembre, 26 octobre,
23 novembre et 14 décembre 2026**

Parlez-en autour de vous !



Prise de RDV : solidaribus@spf35.org ou 02.90.02.78.83

**LE SOLIDARIBUS EST ÉGALEMENT
PRÉSENT UN LUNDI PAR MOIS À TALENSAC !**

VOUS SOUHAITEZ AIDER LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS.

Vous pouvez le faire sous forme de :

> **MOYENS :** Dons financiers - Legs/ Donations/ Assurance-vie - Dons matériels - Partenariats (grandes surfaces, commerces de proximité, producteurs locaux...)

> **TEMPS :** En devenant Bénévole parce qu'il n'y a pas de petit engagement et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Infos communales : Aidants Connect



UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE DE PROXIMITÉ POUR LES MONTERFILOIS

Depuis 2020, la commune de Monterfil met à disposition de ses habitants le dispositif Aidants Connect, un service d'accompagnement destiné à faciliter les démarches administratives en ligne.

Face à la dématérialisation croissante des services publics, de nombreuses démarches du quotidien nécessitent aujourd'hui l'utilisation d'outils numériques : demandes d'aides, actualisation de dossiers, démarches auprès de la CAF, de l'Assurance Maladie, de France Travail, de l'ANTS ou encore des services fiscaux. Pour certaines personnes, ces procédures peuvent représenter une difficulté ou une source d'inquiétude.

Afin de répondre à ces besoins, deux agentes de la commune sont habilitées « Aidants Connect » et peuvent accompagner les habitants dans leurs démarches numériques en toute sécurité et dans le respect de la confidentialité des données personnelles.



Aidants connect, c'est quoi ?

Aidants Connect permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.



**Aidants
Connect**



> Nathalie MORAND,

agente chargée de l'accueil et du service à la population, reçoit les usagers **sur rendez-vous les après-midis** pour les accompagner dans leurs démarches administratives en ligne.

Tél. 02 99 07 90 47

Mail : mairie@monterfil.fr

> Hélène BOUCARET,

responsable de la médiathèque, propose également un accompagnement personnalisé **sur rendez-vous**.

Tél. 02 99 07 95 35

Mail : mediatheque@monterfil.fr

Grâce à ce service gratuit, les habitants peuvent bénéficier d'un soutien de proximité pour réaliser leurs démarches en ligne, gagner en autonomie numérique et accéder plus facilement à leurs droits.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous si vous rencontrez des difficultés avec une démarche administrative sur internet ou si vous souhaitez être accompagné dans l'utilisation des services publics numériques.

Le numérique ne doit laisser personne de côté : à Monterfil, un accompagnement est à votre disposition.

Infos communales : Médiathèque

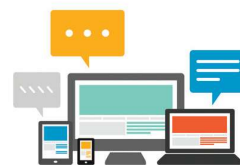
UN COUP DE POUCE NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE

Aujourd'hui, de nombreuses démarches du quotidien passent par le numérique : gérer ses photos, prendre un rendez-vous sur Doctolib, refaire sa carte Vitale, acheter un billet de train... Autant de situations qui peuvent parfois sembler compliquées.

À la médiathèque de Monterfil, vous n'êtes pas seul face à ces démarches. Les bénévoles sont là pour vous accompagner, à votre rythme, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Que vous ayez trop de photos dans votre téléphone, besoin d'aide pour utiliser une application, ou simplement envie de mieux comprendre votre ordinateur ou votre smartphone, vous pouvez venir poser vos questions et être guidé pas à pas.

Cet accompagnement est ouvert à toutes et tous, quel que soit votre niveau. L'objectif est simple : vous aider à gagner en autonomie et à vous sentir plus à l'aise avec le numérique.



SUR RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE.

LA MÉMOIRE VIVANTE DE MONTERFIL

À Monterfil, l'histoire se raconte et se partage. Elle vit à travers celles et ceux qui la transmettent, et se nourrit des échanges entre générations. Le groupe Dires et Mémoires de la médiathèque en est un bel exemple. Composé de seniors engagés, il est une véritable mémoire vivante du patrimoine de la commune. Avec eux, petits et grands se rencontrent, échangent et découvrent une histoire faite de souvenirs, d'anecdotes et de récits qui donnent vie au passé. Cette transmission, vivante et accessible à tous, permet à chacun de mieux comprendre le territoire... mais aussi d'y trouver sa place.

Car la médiathèque est avant tout un lieu ouvert à toutes et tous, où la culture se partage autant qu'elle se construit. Ici, chacun peut venir découvrir, mais aussi contribuer, raconter, transmettre. La culture est un droit, et à Monterfil, elle se vit concrètement : chacun peut y apporter sa pierre et participer à faire vivre une mémoire commune.



Cette histoire collective s'est récemment enrichie lors de la journée bénévole du 25 avril. Grâce à l'engagement de Christian Padeloup, de son équipe, ainsi que du propriétaire du bois des Roussellais, des vestiges de l'ancienne église du XVI^{ème} siècle, autrefois située en contrebas du bourg, ont pu être remis en lumière.

Pour continuer à faire vivre et partager ce patrimoine, le groupe Dires et Mémoires et la médiathèque vous invitent **à la Journée du patrimoine, le 19 septembre. Deux rendez-vous sont proposés, à 10h et à 11h, pour partir ensemble à la découverte du patrimoine historique de Monterfil.**

Vous découvrirez notamment l'ancienne geôle, la pierre d'échalas, des vitraux vieux de 100 ans, une croix âgée de 800 ans, des cupules préhistoriques et bien d'autres particularités monterfilloises.

SUR RÉSERVATION AUPRÈS DE LA MÉDIATHÈQUE.



Infos communales : Focus sur les Artisans et Commerçants



MANON BEAUDOIN EST ÉDUCATRICE CANINE COMPORTEMENTALISTE ET LA CREATRICE D'EDUC'TES PATTES.



Educ'tes pattes

Partez de la bonne patte avec
Manon Beaudouin
éducatrice canine
comportementaliste

0627678572

De son enfance à Monterfil, entourée des nombreux animaux de sa famille : chevaux, moutons, lama, chiens, chats, canards et poules, est née sa passion.

Après avoir travaillé pendant une dizaine d'années dans l'Animation Jeunesse en péricolaire, ou dans les écoles comme ATSEM ou Accompagnatrice d'Elèves en Situation de Handicap, l'adoption de sa chienne Rym a été le déclic à son nouveau projet professionnel d'Educatrice Canine.

Afin de le mûrir, depuis 5 ans, sur Monterfil et les alentours, Manon a proposé bénévolement des services de gardes, des conseils d'éducation et des balades collectives. Ces expériences lui ont permis de confirmer ses aptitudes, sa pédagogie et son désir de « transformer l'essai ».

Après un permis de conductrice de car, elle a intégré une entreprise locale pour laquelle elle assure les transports scolaires, avec des horaires compatibles avec le démarrage de son activité d'éducation canine. Les Monterfilois sont habitués à la voir sillonner quotidiennement les rues du village et ses jolis lieux de balades, toujours

accompagnée de sa chienne et parfois d'autres compagnons à quatre pattes. Rym est sa meilleure ambassadrice, tant elle est connue pour sa bonne éducation.

Titulaire de l'ACACED et d'un Certificat d'Auxiliaire en Santé Animale, Manon a créé son entreprise le 1^{er} mars 2026. Son approche pédagogique est claire, bienveillante et logique, ses conseils simples à mettre en oeuvre.

Elle se tient à votre disposition pour des cours individuels ou collectifs, ainsi que des gardes et balades. Elle peut aussi assurer la surveillance et les repas de vos divers animaux pendant vos absences (chats, chevaux, ovins, caprins, volailles, NAC...).

Si vous souhaitez « partir de la bonne patte » avec votre chiot nouvellement adopté, ou si vous rencontrez des difficultés de comportement avec votre chien adulte, ou tout simplement pour qu'il partage jeux et balades avec des congénères, n'hésitez à faire appel à Educ'tes pattes et prendre des renseignements sur les tarifs des différentes prestations :

1^{ÈRE} RENCONTRE :

Bilan comportemental - Elaboration du programme éducatif : 1H30

EDUCATION /SUIVI COMPORTEMENTAL CHIEN ADULTE EN INDIVIDUEL :
séances d'1H

EDUCATION /SUIVI COMPORTEMENTAL CHIOT EN INDIVIDUEL :
séances de 45 mn

EDUCATION ET SOCIABILISATION :
séances collectives de 3 à 5 participants

GARDE CHIEN :

Visite/promenade 45 mn, Journée complète (2 balades, matin et après-midi)

GARDE/VISITE CHAT : 30 mn



Chaque chien est unique - Un chien compris est un chien heureux et équilibré.

Petite enfance, écoles, périscolaire, jeunesse

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) DE L'ÉCOLE DU ROCHER

L'Association des Parents d'Élèves de l'école du rocher est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle est composée de parents membres qui décident de s'y investir.

Tout au long de l'année 2025-2026, nous avons organisé des manifestations et ventes diverses.

> RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE :

Opération Gavottes en octobre - Boum des Monterfilous en novembre - Repas à emporter « Poulet au curry lait de coco » fait maison en mars - Participation aux portes ouvertes - Collecte des stylos usagés tout au long de l'année - Fête de l'école en juin.

L'objectif est de récolter des fonds afin d'améliorer la vie scolaire de nos enfants. Nous accompagnons aussi financièrement l'équipe enseignante sur ses projets pédagogiques afin d'en garder au maximum la gratuité dans l'esprit de l'école publique. **Cette année nous avons participé au financement des sorties, d'achat de matériel et de jeux extérieurs pour une enveloppe globale de plus de 5000 €.**

L'APE c'est aussi créer un lien amical entre les parents et surtout faire plaisir aux enfants, n'hésitez plus à nous rejoindre !!

> RETOUR EN IMAGE SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS DE CETTE ANNÉE :



En haut : la 4^{ème} édition de la Boum des Monterfilous qui fut une nouvelle fois un succès ! En bas, la Fête de l'école.



POUR NOUS CONTACTER :

> BOITE À LETTRES à disposition à l'entrée de l'école

> PAR MAIL : ape.monterfil@gmail.com

Nous vous souhaitons un bel été à tous !

Petite enfance, écoles, périscolaire, jeunesse

ECOLE DU ROCHER



Une fin d'année riche en découvertes à l'école du Rocher.

Le second semestre a été particulièrement dynamique à l'école du Rocher. Tout au long de ces derniers mois, les élèves ont vécu de nombreux projets favorisant les apprentissages, l'ouverture culturelle, la pratique sportive et le vivre ensemble !

» DÉCOUVRIR LE MONDE QUI NOUS ENTOURE

Les plus jeunes ont eu la chance de visiter avec Michaël, la chèvrerie de l'Hermitage. Cette journée à la ferme leur a permis d'approcher les animaux, d'assister à la traite des chèvres et de découvrir les produits fabriqués sur place. Une expérience concrète et très appréciée.

L'ensemble de l'école a également participé à la suite du projet du verger de Monterfil. Les élèves ont découvert le cycle de vie des arbres fruitiers, le rôle des abeilles et les techniques de greffage lors d'une après-midi d'animations sur le site.

Pour clôturer l'année, tous les élèves se sont retrouvés lors d'une grande sortie commune à la plage de l'Écluse à Dinard, créant ainsi de beaux souvenirs partagés !



» UNE OUVERTURE CULTURELLE ET ARTISTIQUE VARIÉE

Cette année encore, les élèves ont bénéficié de nombreuses rencontres et interventions artistiques. Les classes ont participé au dispositif École et Cinéma avec **plusieurs séances au cinéma de Bréal-sous-Montfort.**

Les élèves ont également rencontré différents artistes et auteurs : l'auteur jeunesse Véronique Mazière, le dessinateur de bandes dessinées belge Znaïf ainsi qu'Émilie, artiste peintre et coloriste rennaise, qui a animé des ateliers de dessin et de peinture.

Le théâtre a occupé une place importante dans les projets de l'école. Les GS et CP ont travaillé l'expression orale et la confiance en soi à travers des ateliers théâtraux avec Anita. Les élèves de CE2 et de CM ont, quant à eux, découvert le théâtre burlesque grâce à la compagnie Debout Dehors.

La musique a également rassemblé les élèves autour d'un projet commun avec l'école de musique de Brocéliande. Chants, créations sonores et mise en voix d'albums ont permis aux enfants de développer leur sens artistique et le plaisir de pratiquer ensemble.

